

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En
au CA	exercice
93	93

PRESENTS	66
POUVOIRS Suppléants	1
POUVOIRS Titulaires	12
ABSENTS	14

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 15 JUIN 2026

Date de la Convocation

9 JUIN 2026

Date d’Affichage

9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi quinze juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, 10 Route de Téco - 81600 Téco, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Richard ANGOSTO, Alain ASSIÉ, Julien BACOU, Claire BATAILLER, Eric BEILLEVAIRE, Jérémie BOMPART, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien BRAYLE, Evelyne BRETAGNE, Pascal BUSCAIL, Gabrielle CASTAGNÉ-BARDI, Jean-Luc CATHALAU, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Boris CORTIJOS, Solange COSTES, Céu DA COSTA, Sylvie DA SILVA, Alex DE NARDI, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Nathalie ETIENNE, François FABRE, Fabien FENESTRE, Bernard FERRET, Patrice GAUSSERAND, Frédéric GLAUDIS, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaél GRANGER, Christophe HERIN, Hervé JEANJACQUES, François JONGBLOËT, Louisa KAOUANE, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Dominique MARIE, Thierry MARTIN, Marie-Claire MATE, Danièle MAXIMILIEN, Anne MILLET, Fabienne MOLINIER, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Antony MOUSSU, Ludvine PAYA, Pascale PUIBASSET, Daniel RIBES, Pascal ROBERT-COLS, Vincent TERRASSIE, Martine TERRIER, Jean-Brice TERZIEFF, Clément THOUY, Lara TREGAN, Gilles TURLAN, Isabelle VAURS, Benjamin VERDEIL, François VERGNES, Béatrice VICENTE, Jonathan VIDAL, Francis YECHE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Laurent ESTRADA à Emmanuel KESSLER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Joëlle BERTHOMIEU à Marie MONTELS, Henri BES à Benjamin VERDEIL, Michel CARIVEN à Jean-Brice TERZIEFF, Jennifer CHEVALIER à Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Guillaume GAIRIN à Pascale PUIBASSET, Xavier GAY à Marie GRANEL, Nicolas GERAUD à Fabienne MOLINIER, Jean-Claude LABORIE à Lara TRAGAN, Stéphanie NADAÏ-PUECH à Christophe HERIN, Philippe RETHORE à Martine TERRIER, Paul SALVADOR à Christophe GOURMANEL, Mickaël VEIGA DIAS COELHO à Claire BATAILLER

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Laurent ALBERGE, Jean-Luc BASTIE, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Daniel BREIL, Thomas DOMENECH, Lucie DUCOS, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Patrice LAPEYRE, Jean-Marc MOLLE, Peggy NOUVIALE, Alain PLANTADE, Benoît TRAGNÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Fabien FENESTRE

N°171_2026

ACTES : 8.5

OBJET DE LA DELIBERATION : 30- Retrait du Groupement d'Intérêt Public Ressources (GIP) Ressources et Territoires au 31 décembre 2026

Exposé des motifs

Dans l'exercice de ses missions et l'offre de ses activités sur l'ensemble de la région ex-Midi-Pyrénées avec une priorité non exclusive sur les sites en contrat de ville, le centre de ressources intervient dans :

- Intervient dans une position de tiers en respectant les orientations de l'État en région, tout comme les orientations propres aux collectivités et aux autres institutions.
- Conseille et accompagne dans la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs, la capitalisation et production de documents, la mise en œuvre d'études / recherches et d'observatoire des territoires.

Au regard de compétences du GIP ressources et Territoires et des besoins d'accompagnement sur les dossiers de la politique de la ville (Contrats de ville, Programme de Réussite Educative, Prévention, ...), la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet en charge du pilotage de la politique de la ville à l'échelle du territoire a adhéré au GIP Ressources et Territoires à compter de 2023.

Cette adhésion a permis la mise en place de temps de travail :

- . 20 jours dédié à l'accompagnement du renouvellement du contrat de ville 2024-2030,
- . Facturé à un montant beaucoup moins couteux qu'un cabinet d'études,

Toutefois, cet accompagnement a été compliqué dans la seconde phase pour des raisons d'organisation interne au GIP : Départ, absences sans remplacement de la personne en charge de l'accompagnement de l'agglomération, équipe actuelle réduite sans perspectives de recrutement et conduisant à une réduction de l'activité (Formation, réseau : Contrat de ville, PRE, ..., accompagnement).

Le montant de l'adhésion pour l'année 2025 s'est élevé à 4670,34€.

Sans adhésion, la Communauté d'agglomération pourra continuer de :

- Participer aux réunions réseaux (Contrat de ville, PRE, ...), qui sont une source importante et nécessaire d'information et d'échange de pratiques.
- Participer aux formations ouvertes plus largement que celles réservées aux adhérents.
- Accéder aux ressources liées aux activités de l'agglomération.

Il est donc proposé le retrait de la Communauté d'agglomération du GIP Ressources et Territoires au 31 décembre 2026.

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération notamment l'article 6.1.4 compétences en matière de politique de la ville,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°28_2019 du 18 février 2019 afférente au portage juridique du Programme de Réussite Éducative de Graulhet par la Communauté d'agglomération,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°35_2024 du 8 avril 2024 relative au contrat de ville Gaillac-Graulhet 2024-2030,

Considérant le cadre posé par le contrat de ville 2024-2030 et son animation,

Considérant la situation du GIP Ressources et Territoires ne permettant plus un accompagnement renforcé, et tenant compte les services restants accessibles à l'agglomération sans adhésion,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

- **approuve** le retrait du Groupement d'Intérêt Public Ressources et Territoires au 31 décembre 2026,
- **donne** pouvoir au Président pour signer tout document relevant de la présente délibération.

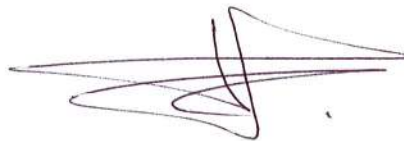
Vote Pour :	78
Vote Contre :	1 (Mickaël VEIGA DIAS COHELO ayant donné pouvoir à Claire BATAILLER)
Abstention :	0
Non-participation au vote :	0

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le **29 JUIN 2026**

- publication - mise en ligne
Le **29 JUIN 2026**

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,
Fabien FENESTRE



Le Président,
Christophe GOURMANEL

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026



ID : 081-200066124-20260615-171_2026-DE